

Objet : Politique culturelle - Appel à projet 2026 du Parc Naturel Régional de Chartreuse

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 16 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq septembre à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. DUPRAZ. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. LALLEMENT. MALLEIN. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WDOVIK. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. BOIS (Pouvoir M. GARCIA). FAUGE. GROILLIER (Pouvoir C. VEUILLET). MANOZ (Pouvoir M. WDOVIK). MANTEL (Pouvoir C. TAVEL). WROBEL (Pouvoir F. DUPRAZ).

Absents : MMES MM. ILBERT. VOISIN.

Le Président :

Rappelle à l'assemblée que le PNR de Chartreuse a lancé un appel à candidature « Coup de pouce aux événements Janvier-Août 2026 dans le Parc de Chartreuse » qui vise à accompagner et soutenir la mise en place de manifestations contribuant à la dynamique et à la vitalité du territoire et qui font sens avec les missions, les valeurs de la charte du Parc ;

Explique que, dans ce cadre et au regard du succès du projet culturel intergénérationnel 2025 de la CCLA et du souhait exprimé en conseil communautaire de prolonger et renouveler l'initiative, le projet 2026 prendra une dimension publique et festive à travers une semaine d'animations organisées à l'occasion de la Fête de la Nature 2026, en partenariat avec l'équipe de la Réserve Naturelle Régionale, petits et grands étant amenés à créer, raconter et transmettre, tout en développant une sensibilité artistique et écologique ;

Propose au conseil communautaire de :

- Déposer un dossier de candidature auprès du Parc Naturel Régional de Chartreuse,
- Solliciter un soutien financier de 1000 € ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE le dépôt d'un dossier de candidature afin de solliciter auprès du Parc Naturel Régional de Chartreuse de 1000€ pour le projet culturel de la CCLA 2026 ;

AUTORISE le Président à signer tout pièce se rapportant à cette affaire ;

CHARGE le Président d'engager toute démarche relative à ce sujet ;

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

